

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ARNAY LIERNAIS

Nombre de membres dont le Conseil communautaire doit être composé : 48

Nombre de membres en exercice : 48

Nombre de membres présents : 48

PROCES VERBAL DE L'INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DE L'ELECTION DU PRESIDENT, DES VICE-PRESIDENTS, DES MEMBRES DU BUREAU

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

L'an deux mille dix-sept, le mercredi dix-huit janvier à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Arnay Liernais, élus par les conseils municipaux des trente-quatre communes constituant la communauté, se sont réunis à la salle des mariages de la mairie d'Arnay-le-Duc, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Pierre POILLOT, doyen des présidents des EPCI ayant fusionnés.

Monsieur Pierre POILLOT ouvre la séance
Ont été convoqués les délégués titulaires :

COMMUNES	TITULAIRES
ALLEREY	MAZILLY Odette
ANTIGNY-LA-VILLE	GAGNEPAIN Roger
ARNAY-LE-DUC	CHAVE Claude
	CLERGET Marie-Aleth
	DAMBRUN Gérard
	SOURIEAU Claire
	SOUPART Jérôme
	DUBAJ Marie-Thérèse
	BRIEZ-SEVESTRE Natacha
	JOLY Jean-Jacques
CARLIER Nathalie	
BARD-LE-REGULIER	MOREL Raymond
BLANOT	NOEL Eric
BRAZEY-EN-MORVAN	MARGERIE René
CENSEREY	MORTIER Geneviève
CHAMPIGNOLLES	PILLOT Jean-Marc
CLOMOT	DUFOUR Marie-Bernadette
CULETRE	LOISEAU Marc
CUSSY-LE-CHATEL	ROUHETTE Michel
DIANCEY	MONTCHARMONT Jean-Pierre
FOISSY	CHAMBIN Martine
JOUEY	LEFEVRE Colette
LACANCHE	GOBBO Pierre
	LIBRE Michel
	HENRY-DESCHAMPS Mireille
LE FETE	DECOMBARD Jean
LIERNAIS	HERY Dominique
	BOLATRE Josiane
	CHAUSSADE-HERY Jeanne-Françoise
LONGECOURT-LES-CULETRE	GAILLOT Joël
MAGNIEN	BOULEY Jean-Louis
	ANDRE Joël
MALIGNY	DESBOIS Martine
MANLAY	BENOIT Edmond
MARCHESEUIL	JEANNIN Anne-Marie
MENESSAIRE	RATEAU Nadine
MIMEURE	MAÎTRE Marie-Reine
MUSIGNY	BIGEARD Alain

ST-MARTIN-DE-LA-MER	LAVILLE Henri
ST-PIERRE-EN-VAUX	MOINGEON André
ST-PRIX-LES-ARNAY	BELORGEY Alain
SAVILLY	CHARLOT Michel
SUSSEY	SAGETAT Gérard
VIANGES	POILLOT Pierre
VIEVY	GUINIOT Alain
	PARFAIT Jean-François
VILLIERS-EN-MORVAN	HERY Armand
VOUDENAY	POILLOT Armand

Suppléant votant à la place du titulaire : néant
Secrétaire de séance : Claire SOURIEAU

1. Election du Président

1.1. Présidence de l'Assemblée

Le plus âgé des membres du Conseil communautaire : Roger GAGNEPAIN, prend la présidence et constate que la condition de quorum est remplie.
Il invite le Conseil communautaire à procéder à l'élection du président.

1.2. Constitution du bureau

Deux assesseurs sont désignés :
Nadine RATEAU
Natacha SEVESTRE

1.3. Déroulement du scrutin

Chaque membre à l'appel de son nom s'approche de la table de vote. Après le passage dans l'isoloir, le Président le constate sans toucher le bulletin, que le délégué dépose lui-même dans l'urne.
Après le vote du dernier délégué, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

1.4. Premier tour du scrutin

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants (bulletins déposés) : 48
Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 48
Majorité absolue : 25

Ont obtenu :

CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Pierre POILLOT	18 dix-huit
Gérard DAMBRUN	30 trente

Monsieur Gérard DAMBRUN ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé président et a été immédiatement installé.

2. Fixation du nombre de Vice-Président

Le Conseil communautaire, après délibération, fixe le nombre de vice-présidents à : 5 (cinq)

3. Election des Vice-Présidents

- Election du premier Vice-Président

Premier tour de scrutin

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Gérard DAMBRUN élu Président, à l'élection du premier vice-président.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants (bulletins déposés) : 48

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 48
Majorité absolue : 25

Ont obtenu :

CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Pierre POILLOT	22 vingt-deux
Dominique HERY	26 vingt-six

Dominique HERY ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé premier vice-président et a été immédiatement installé.

- Election du deuxième Vice-Président

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (bulletins déposés) : 48

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 48

Majorité absolue : 25

Ont obtenu :

CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Martine DESBOIS	27 vingt-sept
Mireille HENRY-DESCHAMPS	21 vingt-et-un

Martine DESBOIS ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée deuxième vice-présidente et a été immédiatement installée.

- Election du troisième Vice-Président

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (bulletins déposés) : 48

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages blancs : 3

Nombre de suffrages exprimés : 45

Majorité absolue : 23

Ont obtenu :

CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Nadine RATEAU	18 dix-huit
Jeanne-Françoise CHAUSSADE-HERY	27 vingt-sept

Jeanne-Françoise CHAUSSADE-HERY ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée troisième vice-présidente et a été immédiatement installée.

- Election du quatrième Vice-Président

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (bulletins déposés) : 48

Nombre de suffrages déclarés nuls : 2

Nombre de suffrages blancs : 17

Nombre de suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Alain BELORGEY	29 vingt-neuf

Alain BELORGEY ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé quatrième vice-président et a été immédiatement installé.

- Election du cinquième Vice-Président

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (bulletins déposés) : 48

Nombre de suffrages déclarés nuls : 5

Nombre de suffrages blancs : 15

Nombre de suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Armand POILLOT	28 vingt-huit

Armand POILLOT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé cinquième vice-président et a été immédiatement installé.

4. Fixation du nombre des autres membres du bureau

Le Conseil communautaire, après délibération, fixe le nombre des autres membres du bureau communautaire à 9 (neuf).

5. Election des autres membres du bureau

Il est procédé ensuite à l'élection des 9 autres membres du bureau communautaire.

- Election des membres du bureau communautaire

Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (bulletins déposés) : 48

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 48

Majorité absolue : 25

Ont obtenu :

CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Gérard SAGETAT	48 quarante-huit
Geneviève MORTIER	48 quarante-huit
Colette LEFEVRE	48 quarante-huit
Claire SOURIEAU	48 quarante-huit
Pierre POILLOT	48 quarante-huit
Pierre GOBBO	48 quarante-huit
Jean-Jacques JOLY	48 quarante-huit
Marie-Thérèse DUBAJ	48 quarante-huit
Marie-Aleth CLERGET	48 quarante-huit

Gérard SAGETAT, Geneviève MORTIER, Colette LEFEVRE, Claire SOURIEAU, Pierre POILLOT, Pierre GOBBO, Jean-Jacques JOLY, Marie-Thérèse DUBAJ, Marie-Aleth CLERGET ayant obtenu la majorité ont été proclamés membres du bureau communautaire et ont été immédiatement installés.

6. Signatures des membres présents

Le présent procès-verbal dressé et clos le 18 janvier 2017 à 21h10
En double exemplaire est signé par

Le Président

Le Doyen d'Age

Le Secrétaire